



Association Française des Magistrats
de la Jeunesse et de la Famille

PROGRAMME DU COLLOQUE DE L'AFMJF DES 3 ET 4 JUIN 2016 :

*“Tu verras quand tu auras 18 ans.
Les paradoxes du passage à la majorité”*

Première chambre civile de la cour d'appel de Paris

Attention : Le plan Vigipirate renforcé nous oblige à vous demander de vous munir d'une pièce d'identité + cette invitation constituée par le programme



Association Française des Magistrats
de la Jeunesse et de la Famille

VENDREDI 3 JUIN 2016

9H - Accueil des participants

9H15 - Introduction et présentation du colloque, par Marie-Pierre HOURCADE, Présidente de l'AFMJF

9H30 - 12H30 - *Deviens adulte ! Sois autonome !* Une injonction paradoxale.

- Les paradoxes de la justice des mineurs en France - les paradoxes des politiques pénales, par Hervé HAMON, magistrat honoraire, ancien Président du TE de Paris
- Les fragilités psychiques des jeunes adultes, par David GOURION, Psychiatre
- Comment devient-on adulte ? Approche philosophique par Miguel BENASAYAG, philosophe et psychanalyste

Débats animés par Daniel PICAL, magistrat honoraire, Président de la section européenne de l'Association Internationale des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille (AIMJF).

14H - 17H 30 : *Grands enfants, jeunes adultes* : rupture et continuité des parcours des jeunes.

14 H - *Les politiques d'insertion* :

- Marie-Josée CHAHBOUB, responsable du dispositif TREMPLIN 94, structure de semi-autonomie avec projet d'insertion en IDF
- Jean HAUSWALD, conseil général de Moselle. Les dispositifs jeunes majeurs du département
- Patrice LEMEUX, Directeur de l'association « URGENCE JEUNES »

Table ronde animée par Christina RINALDIS, VP au TE de Bobigny

15H30 - *La continuité du parcours pénal* :

- Eric MARTIN, magistrat à Alençon, ayant exercé les fonctions de juge de l'application des peines et de juge des enfants et Anne-Marie MORICE (formation internationale), magistrat ayant exercé les fonctions de juge de l'application des peines et de juge des enfants (sous réserve)
- François PAINDORGE, responsable de l'UEMO de Créteil (PJJ)
- Mme RIFFARD (A.P.) La continuité des parcours mineurs/majeurs
- Julie FERGANE, Substitut au parquet de Dijon

Table ronde animée par Sophie BOUTTIER-VERON, VP au TE de Marseille.



Association Française des Magistrats
de la Jeunesse et de la Famille

SAMEDI 4 JUIN 2016

9H 30 - *La déradicalisation*

- Delphine BERGERE- DUCOTE (Chargée de mission à la PJJ) : Éléments de bilan de la première année de fonctionnement de la MNVI (Mission Nationale de Veille et d'Information)
- Louise SABARLY, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation, coordinatrice inter régionale d'IDF de la lutte contre la radicalisation à l'administration pénitentiaire
- Thierry BARANGER et Geneviève LEFEBVRE, respectivement Président du tribunal pour Enfants de Paris et 1^{er} Juge au TE de Paris, présenteront le travail de recherche effectué à partir de l'analyse de dossiers de mineurs terroristes ou de jeunes radicalisés, au TE de Paris

Table ronde animée par Sylviane WALLRAF – Vice-Présidente du TE de METZ.

Questions d'actualité :

- Statut et charge de travail des juges des enfants

Présentation du travail réalisé par Laurence DELARBRE et Laurent GEBLER, VP au TE de Saint Malo et de Bordeaux.

- Bilan de la coopération Justice / Villes dans le cadre du partenariat entre le Forum Français pour la Sécurité Urbaine et l' AFMJF, par Emilie PETIT (FFSU) et Laurent GEBLER, VP au TE de Bordeaux

12 H - fin des travaux et ouverture de l'Assemblée Générale de l'AFMJF.



Association Française des Magistrats
de la Jeunesse et de la Famille

BULLETIN REPONSE
COLLOQUE DES 3 et 4 JUIN 2016

Mr / Mme (Nom et Prénom)

Adresse :

.....

Mail :

☐ Assistera

☐ N'assistera pas

Au colloque des 3 et 4 Juin 2016 et

☐ Déjeunera

☐ Ne déjeunera pas

Le vendredi 3 Juin avec les participants du colloque (repas offert par l'AFMJF)

Signature :

Merci de nous retourner par mail ce bulletin réponse au plus vite.